

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2020**

**185x20**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION A2PV**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- A2PV - 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019 -  
présidée par monsieur Daniel Caracci.

Dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres et notamment la réalisation des vidéos du conseil municipal - Délibération 241X19 du 21 novembre 2019 - a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux. L'association A2PV participe également au Plan Mercredi en proposant des activités aux enfants des ALSH dans son domaine.

Le dossier de demande de subvention étant complet, le Conseil Municipal propose de lui attribuer une subvention pour un montant de : 6250€ correspondant à 4750€ dans le cadre des actions présentées dans la délibération 241x19 du 21 novembre 2019 et 1 500€ de subvention exceptionnelle d'actions Plan Mercredi.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de :  
6 250€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	32
CONTRE :	2 – M. FUSONE - COCH
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 30 Octobre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI